



COMPTE RENDU DE LA  
REUNION DE CONSEIL  
DU 6 AOUT 2021

**Membres présents :** Mesdames Fanny BODIVIT, Françoise FONTAINE, Messieurs Fabrice BOSSUYT, Patrice VERGER, Roland MONSALLIER, Mickaël HARASSE, Nicolas MARTIN, Bruno TAMBOURELLI ;

**Pouvoir :**

Mr Philippe BOUCARD donne pouvoir à Mr Nicolas MARTIN

Mr Frédéric DOUCET donne pouvoir à Mr Bruno TAMBOURELLI

Ouverture de la séance à 18H10

Le secrétaire de séance est Monsieur Patrice VERGER

**ORDRE DU JOUR**

**DELIBERATIONS**

**1/ REGULARISATION SUR EXERCICES ANTERIEURS DES REGIES MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET ACHAT TIMBRES ET RECOMMANDES**

Monsieur le Maire explique que nous avons clôturé les régies d'achats de timbres et manifestations publiques. Pour finaliser cette décision, la trésorerie vérifie l'état des régies de notre commune et il s'avère que des mandats n'ont pas été effectués sur plusieurs exercices antérieurs ce qui pose problème à ce jour.

Afin de régulariser et de clôturer correctement les régies concernées, nous devons faire les mandats suivants et autoriser une remise gracieuse auprès des régisseurs titulaires et suppléants qui ont fournis les documents justificatifs au moment des remises de fonds par la trésorerie.

- 50 € de fonds de caisse pour la régie photocopies en 2006
- 50 € pour la régie manifestations publiques (maisons fleuries) le 13/12/2013
- 289 € pour la régie manifestations publiques (maisons fleuries) le 25/10/2011
- 2.12 € pour l'achat de timbres le 14/09/2007
- 97.00 € pour l'achat de recommandés le 14/01/2008

La somme totale s'élève à 488.12 € que nous devons régulariser sur les exercices antérieurs ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser la régularisation des sommes ci-dessus et d'attribuer une remise gracieuse pour la somme de 488.12 € aux régisseurs afin de permettre la régularisation des comptes de régies sur les exercices antérieurs cités ci-dessus.

Vote : Pour : 10                      Contre : 0                      Abst : 0

La réunion est clôturée à 18h16

Le secrétaire de séance :